



Communiqué de presse du 14.04.2014

Une semaine placée sous le signe de l'international à l'Université de Savoie

Deux événements, placés sous le signe de l'international, ont été organisés en fin de semaine dernière à l'Université de Savoie : la signature de trois nouvelles conventions avec l'Université d'État d'Irkoutsk (Russie) et l'organisation d'un séminaire de recherche franco-argentin sur le droit des obligations.

Trois conventions signées entre l'Université de Savoie et l'Université d'État d'Irkoutsk

La coopération de l'Université de Savoie avec des partenaires russes et plus particulièrement l'Université d'État d'Irkoutsk est ancienne (1990) et fructueuse. Les relations ont notamment donné lieu à l'accueil d'étudiants pour des formations en français en collaboration avec l'AGISEFE (Association – Institut Savoisien d'Études Françaises pour Étrangers) et le portage commun de la chaire UNESCO des ressources en eau.

Cette coopération s'élargit actuellement à plusieurs composantes de l'Université de Savoie (le Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne - CISM, l'Institut d'Administration des Entreprises - IAE Savoie Mont-Blanc et l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines - LLSH) au travers de la création de parcours diplômants communs.

Plusieurs axes de coopération ont été évoqués pour 2014 :

- La co-organisation d'une école d'été en limnologie qui aura lieu en septembre 2014 à Évian et qui alternera avec celle tenue en 2013 au bord du Baïkal ;
- La mise en place de doubles-diplômes franco-russes au niveau de la licence en Aquaculture, en Langues Étrangères Appliquées (LEA) et en Tourisme et Hôtellerie.

Les 3 premières conventions de doubles-diplômes ont été signées ce mercredi 9 avril 2014 en présence de Madame Tatiana Lichtovannaya, Directrice des relations internationales de l'Université d'État d'Irkoutsk et des directeurs des 3 composantes concernées. Les premiers étudiants d'Irkoutsk inscrits dans ces cursus seront en Savoie dès la prochaine rentrée universitaire en septembre 2014.

D'autres projets sont encore en réflexion et devraient aboutir sur d'autres accords dans les mois à venir.

La Faculté de Droit organise un colloque franco-argentin sur la thématique du droit civil

Le droit civil argentin et le droit civil français ont une réelle parenté qui tient à la proximité de leurs racines. Le phénomène est particulièrement net en droit des obligations, discipline où une entreprise de transformation et de modernisation est à l'œuvre : outre celle déjà réalisée d'adaptation du droit des obligations aux enjeux contemporains dans ces deux pays par la jurisprudence, on peut relever un mouvement analogue de réflexion (très avancé en Argentine) pour une recodification du droit des obligations.

Les 10 et 11 avril 2014 s'est tenu un séminaire organisé par le Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation (CDPPOC) de l'Université de Savoie, avec le concours de l'association Henri Capitant des amis de la culture juridique française. Ce séminaire visait à mener une comparaison détaillée et approfondie des droits des obligations français et argentin, à travers leurs évolutions respectives et les perspectives de réformes. Il se situe dans la prolongation d'une coopération recherche qui s'est engagée en droit des obligations lors d'un colloque argentin en 2013.

Contact presse **Emilie VIRET-THASINIPHONE**
Université de Savoie
Directrice des Relations Internationales

Emilie.Viret-Thasiniphone@univ-savoie.fr
Tél. 04 79 75 83 50

Université de Savoie - Service communication
27 rue Marcoz - BP 1104 - 73011 Chambéry cedex
Tél. 04 79 75 91 16 / service.communication@univ-savoie.fr
www.univ-savoie.fr

